

**15/04/2015 BFT Global Stratégies Plus sera autorisé à diversifier davantage ses investissements et ses stratégies à compter 22 avril 2015**

Les porteurs du FCP BFT Global Stratégies Plus sont informés que certaines limites ou règles d'investissement seront assouplies à compter du 22 avril 2015 de manière à permettre une meilleure diversification des placements et des stratégies. Ainsi, la part des obligations à haut rendement (notation inférieure à BBB-) pourra atteindre 30% de l'actif contre 20% précédemment. Parmi ces émissions celles notées entre « B+ » et « B - » ou équivalentes seront autorisées à concurrence de 10% de l'actif. Enfin, le gérant pourra investir sur des dérivés de crédit (credit default swaps sur entités et des credit default swaps portant sur un indice européen et / ou américain de CDS). Les autres caractéristiques du fonds et son profil de risque et de rendement restent inchangés (SRRRI maintenu à 3, sur une échelle de risque graduée de 1 à 7).